

AFPLI Rapport Moral 2016 9/6/2017

L'année 2016 a bien commencé puisque Ghislaine, le 26 janvier est allée chercher son prix Fémina à Clermont-Ferrand au siège du groupe de presse La montagne/Journal du centre.

2016 commençait donc sous les meilleurs auspices...

Ce prix, outre la juste récompense de l'engagement de Ghislaine dans le domaine de la solidarité a accru notre visibilité et fait connaître notre association plus largement. Une séquence a été consacrée à l'AFPLI sur FR3 et un spot publicitaire est passé sur Europe1, ce n'est pas rien !

Mais surtout, en 2016, l'AFPLI a conforté sa position de principale association de formation et d'apprentissage du français dans notre département.

Après une année 2015 pendant laquelle l'activité du bureau et du CA a été absorbée par la recherche de financement, notre association au cours de l'année 2016 a perfectionné son organisation pédagogique et développé ses capacités de formation des bénévoles. Ceci pour répondre au mieux aux besoins des apprenants.

Formations plus nombreuses, rapprochement des standards européens, groupes pédagogiques internes, développement d'outils nouveaux, tout ceci est à mettre au crédit de bénévoles engagés et de salariées motivées.

De plus, un groupe de bénévoles s'est formé spécialement pour former les autres bénévoles et particulièrement les nouveaux.

Pour plus de détails sur cette question pédagogique, une lettre des bénévoles, la N°14 est disponible sur le site et fait le point.

Dès le début 2016, après avoir été sollicités à la toute fin de l'année 2015, nous avons organisé l'apprentissage du français pour les migrants du CAO de Poiseux.

Cette action de formation, la première du genre dans la Nièvre s'est bien déroulée en dépit des oiseaux de mauvaise augure qui prévoyait les pires tracasseries suite à cette présence de personnes migrantes dans une commune rurale nivernaise.

Nous avons donc démontré notre capacité de réaction et d'organisation pour répondre aux besoins d'apprentissage du français dans toutes les situations.

C'est aussi en 2016, dans le cadre de l'organisme de formation, que nous avons répondu à une demande de formation de médecins étrangers à un niveau B2.

Ces exemples, parmi d'autres, montrent bien que l'AFPLI a la capacité de répondre à toutes les demandes, quelles qu'en soient le niveau, de la personne ne connaissant pas un mot de français, à des personnes ayant besoin de perfectionnement et en n'oubliant pas les élèves non francophones. Voilà la mission de notre belle association !

C'est bien dans cette possibilité de répondre à toutes les demandes que l'AFPLI puise sa spécificité et nous en sommes fiers !

Nous sommes fiers d'accueillir sans discrimination aucune, sans distinction de nationalité, de culture, d'appartenance religieuse, de situation économique toutes les gens qui ont un besoin d'apprentissage de la langue française.

Et ce, dans un cadre de laïcité où les valeurs de citoyenneté sont enseignées quotidiennement.

Depuis l'AG extraordinaire du 15 décembre 2015, notre association est devenue une association d'éducation populaire et nous en avons tiré les conséquences.

De nombreux documents ont été produits par le groupe. Ils se trouvent sur le site pédagogique de l'AFPLI (<https://www.afpli-pedagogie.fr/>)

Selon une devise bien connue maintenant, enseigner la langue française, ce n'est pas seulement apprendre le français mais aussi apprendre la France !

A un moment où des français s'interrogent sur l'universalité des réponses que la France doit apporter, notre association répond : ce sera pour tout le monde sans hésitation.

Ce climat d'ouverture et de solidarité nous permet d'accueillir de nombreux nouveaux bénévoles, ce dont nous nous réjouissons.

Ces femmes et ces hommes, savent que notre association est accueillante et ouverte et sont la preuve vivante que nos concitoyens sont prêts à donner du temps pour agir dans le sens de la solidarité et je les en remercie.

Nous sommes les forces vives du bénévolat qui crée du lien et améliore le vivre ensemble.

Concernant les questions financières, je laisserai le soin à notre trésorier et à notre cabinet comptable de développer notre situation mais juste un mot : si nos comptes sont équilibrés cette année, nous observons que les subventions ont encore baissé pendant l'année 2016.

Je lance donc un nouvel appel à nos financeurs : Maintenez vos subventions sinon nous ne pourrions plus répondre correctement à nos demandes !

Notre association ne peut se passer de nos salariées, nous avons déjà réduit leur effectif en 2011 mais pour organiser notre activité et assurer les compétences essentielles, elles sont indispensables.

Jean Luc Brun
Président